

20210421 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/31630/france-arrestations-de-trafiquants-qui-detournaient-l-allocation-pour-demandeurs-d-asile>

[Actualités](#)



Les trafiquants ont détourné pas moins de 500 cartes ADA. Crédit : Mehdi Chebil pour InfoMigrants

France : arrestations de trafiquants qui détournaient l'allocation pour demandeurs d'asile

Par [La rédaction](#) Publié le : 20/04/2021

La police française a démantelé en région parisienne deux filières d'immigration clandestine, ukrainienne et moldave. Les trafiquants volaient les cartes ADA pour demandeurs d'asile sur lesquelles étaient versées leur allocation financière. Au total, les trafiquants ont détourné en quelques mois plus d'un million d'euros.

Deux filières d'immigration clandestine, l'une ukrainienne l'autre moldave, ont été démantelées la semaine dernière en région parisienne (Seine-et-Marne), après avoir détourné au moins un million d'euros d'allocations pour demandeurs d'asile.

Au total, neuf personnes - six Ukrainiens, trois Moldaves - ont été interpellées et écrouées au terme d'une enquête express menée depuis juillet 2020 par l'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre (Ocriest).

"On a été saisi car, depuis deux ans, il y avait une forte hausse, jugée anormale, des demandes d'asile de la part d'Ukrainiens et de Moldaves en préfecture de Seine-et-Marne", a expliqué à l'AFP le chef de l'Ocriest, Xavier Delrieu, dont le service est rattaché à la Direction centrale de la police aux frontières (DCPAF).

Mode opératoire "simple" : voler les cartes ADA

Le mode opératoire était "simple mais efficace" selon le commissaire. Il consistait à faire venir par bus des demandeurs d'asile d'Ukraine et de Moldavie, attirés par une vie meilleure en France.

Sur place, les migrants étaient logés par les marchands de sommeil dans d'anciens entrepôts d'usines désaffectées du département, comme à Dammarie-les-Lys et Emerainville, où vit une importante communauté ukrainienne et moldave.

Les trafiquants attendaient ensuite que les demandeurs d'asile déposent leur dossier et accèdent à l'allocation financière à laquelle ils ont droit, l'ADA*, délivrée [via une carte de paiement](#). "Le réseau réexpédiait ensuite les migrants, parfois de force, en Ukraine et Moldavie tout en gardant leurs cartes ADA pendant toute la durée de la procédure de demande d'asile, en général six à huit mois", rapporte Xavier Delrieu.

En arrivant en France, les migrants qui déposent un dossier de demande d'asile ont droit [à l'ADA \(allocation demandeurs d'asile\)](#) qui varie en fonction de la situation familiale du demandeur (avec ou sans enfants). Les montants varient de 6,80 euros/jour pour une personne seule (soit environ 190 euros/mois) à 17 euros/jour pour un couple avec deux enfants (soit environ 476 euros/mois).

1,2 million d'euros détournés

Au total, en dix mois d'enquête, l'Ocriest a estimé que le réseau avait ainsi récupéré 500 cartes ADA, soit "entre 1 et 1,2 million d'euros détournés".

Des opérations de police ont eu lieu ce lundi en Ukraine, avec huit personnes interpellées et une cinquantaine de perquisitions prévues.

"C'est la contrepartie négative de la mise en place de la plateforme téléphonique en Île-de-France, il y a près de trois ans", a réagi auprès de l'AFP Didier Leschi directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), l'agence qui verse l'ADA.

Cette plateforme "a accéléré l'accès à la demande d'asile et sont apparues des filières qui ont profité de l'aubaine car cette escroquerie n'est rentable que si vous arrivez à faire enregistrer très vite beaucoup de demandeurs d'asile", a ajouté Didier Leschi.

**Depuis 2019, l'ADA sert de carte de paiement uniquement. Elle ne permet plus de retirer de l'argent liquide.*